



Tout savoir sur le Projet éolien des Retavernes

Commune de Saint-Pierre-des-Jonquières

Consultation publique
du 8 avril au 8 juillet 2026

saintpierredesjonquieres.projet-eolien.com

Lutter contre le dérèglement climatique : la place des énergies renouvelables

Dans le monde

Le réchauffement de la planète atteindra +1,5°C par rapport à l'ère pré-industrielle dès les années 2030. C'est le constat clair du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC), dans son 6e rapport d'évaluation, état des lieux scientifique des connaissances, des causes et impacts du dérèglement climatique. Selon le GIEC, les énergies renouvelables représentent le plus fort potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre.¹

En France

L'atteinte de la neutralité carbone en 2050 en France repose notamment sur le remplacement du pétrole par de l'électricité. RTE, le gestionnaire de réseau est formel : la France n'a d'autre choix que de recourir massivement aux énergies renouvelables, dans un contexte où le parc nucléaire français va nécessiter plusieurs années avant d'être renouvelé.²

En Normandie

Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) est une stratégie à horizon 2050 pour la région Normandie. À l'horizon 2030, il projette un objectif de progression de l'éolien terrestre en région Normandie de 2 240 GWh ainsi que la production de 4 500 GWh d'électricité suivant la construction de parcs éoliens marins. Fin 2024, la puissance éolienne installée en Normandie était d'environ 1 060 MW, soit 30 % de l'objectif.

Zoom sur la stratégie des collectivités

La communauté de communes de Londinières s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), avec les communautés de communes de Bray Eawy et des 4 rivières.

Objectifs généraux liés à la transition énergétique :

- Réduire la consommation d'énergie et les émissions de CO2 sur l'ensemble du territoire ;
- Promouvoir l'efficacité énergétique dans les bâtiments publics et privés ;
- Encourager le développement des énergies renouvelables ;
- Renforcer la sensibilisation et l'accompagnement des habitants et acteurs locaux vers des pratiques plus durables.

A l'échelle locale :

La commune de Saint-Pierre-des-Jonquières a délibéré en mars 2024 afin d'inclure la zone du projet éolien des Retavernes parmi les Zones d'Accélération des Energies Renouvelables de la commune. Cette décision a été validée par l'Arrêté Préfectoral du 11 juillet 2025. Cela traduit en effet la volonté locale de développer un projet éolien sur le territoire communal.

1. Le site du GIEC : <https://www.ipcc.ch>

2. <https://www.rte-france.com/wiki-energie/futurs-energetiques-vers-neutralite-carbone>

Pourquoi développer un projet éolien ?

Le fonctionnement d'une éolienne

Les éoliennes fonctionnent à des vitesses de vent comprises entre 10 et 90 km/h. Leurs nacelles pivotent automatiquement afin que le rotor soit placé face au vent. Les pales captent la force du vent et font tourner un axe (le rotor). L'énergie mécanique est transformée en énergie électrique par un générateur, situé à l'intérieur de l'éolienne. Cette électricité est injectée dans le réseau électrique par des câbles souterrains.



Une production propre

12 mois, c'est le temps dont a besoin une éolienne pour produire la quantité d'énergie¹ qui a été nécessaire à sa fabrication et son installation, c'est ce qu'on appelle le temps de retour énergétique. Pendant l'exploitation, l'éolienne n'émet aucun gaz à effet de serre et ne produit aucun déchet. Enfin, une éolienne est recyclable à 90 % en fin de vie.

Une technologie mature

En 25 ans, la puissance d'une éolienne a été multipliée par 10.

Une faible emprise au sol

Une plateforme éolienne nécessite une vingtaine d'ares au sol, elle n'est pas concurrente des activités agricoles.

Une industrie compétitive

L'énergie éolienne est l'énergie renouvelable la moins chère, et s'approche des tarifs de l'énergie électronucléaire.¹

Une ressource importante et inépuisable

Grâce à ses façades maritimes, la France possède le 2^e gisement de vent en Europe. À un instant T, le vent souffle toujours quelque part sur le territoire.

Une technologie réversible

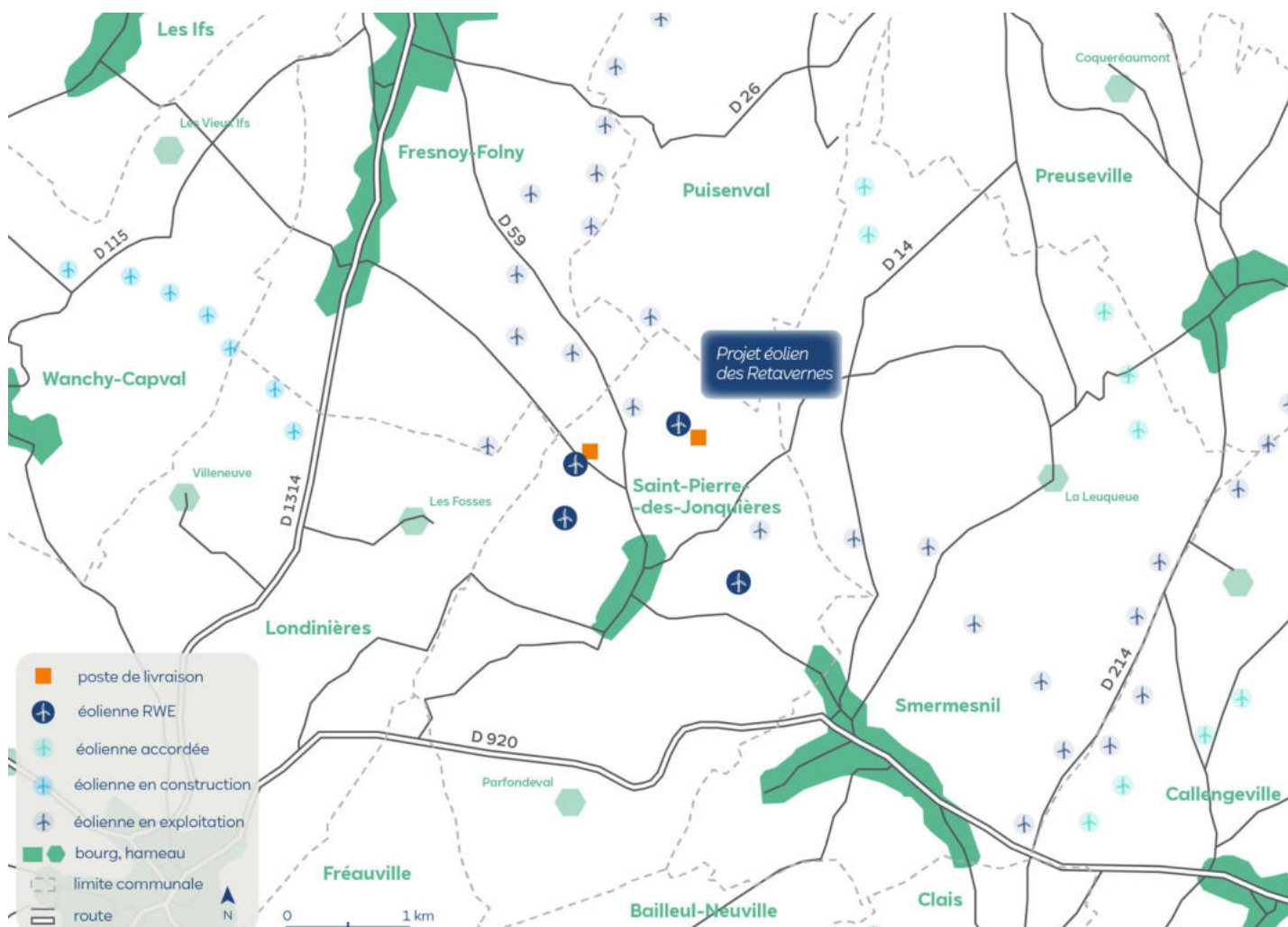
Les éoliennes sont démontées complètement et leurs fondations démantelées avant remise en état du site à la fin de l'exploitation du parc. Aujourd'hui, une éolienne est recyclable à plus de 90 % en fin de vie.²

1. ADEME

2. Code de l'environnement, Arrêté du 22 juin 2020

Les caractéristiques du projet des Retavernes

Le projet éolien des Retavernes résulte de nombreuses itérations, en concertation avec les élus, les habitants et l'administration. Le projet final soumis à consultation publique présente une implantation et des mesures cohérentes avec les enjeux du territoire.



26,4

MW

LA PUISSANCE UNITAIRE DES ÉOLIENNES SERA DE 6,6 MW, SOIT UN TOTAL MAXIMUM DE 26,4 MW.

4

ÉOLIENNES

LE PROJET SERA COMPOSÉ DE 4 ÉOLIENNES DE 185 MÈTRES MAXIMUM DE HAUTEUR EN BOUT DE PALE.

12800

FOYERS

UNE PRODUCTION ÉLECTRIQUE ÉQUIVALENTE À LA CONSOMMATION ANNUELLE DE 12 800 FOYERS (CHAUFFAGE COMPRIS).



L'insertion paysagère du projet éolien



Photomontage 1 : perception depuis la frange de bourg sud de Puisenval

Ce point de vue est situé le long de la frange de bourg sud de Puisenval. Le projet éolien des Retavernes s'inscrit dans l'axe de la vallée. Deux éoliennes sont visibles dans leur ensemble alors que les deux autres éoliennes sont tronquées par le versant et en partie filtrées par la trame bocagère.



Photomontage 2 : perception depuis la frange de bourg nord-ouest de Smermesnil

Ce point de vue est situé le long de la RD59. Le projet éolien des Retavernes est implanté dans l'axe de la route. Trois éoliennes sont visibles avec une prégnance modérée, filtrées dans leur ensemble. La dernière éolienne est quant à elle implantée plus en avant, sa prégnance est importante et ses pales émergent au dessus de la trame végétale.



Photomontage 3 : perception depuis le centre bourg de Saint-Pierre-des-Jonquières

Les quatre éoliennes du projet éolien des Retavernes sont perceptibles. Deux éoliennes, implantées à gauche du panorama, sont filtrées par la trame végétale avec une forte prégnance. Une éolienne s'inscrit quant à elle plus proche de l'axe de la route et seules ses pales seront visibles au-dessus d'une habitation. La dernière éolienne est implantée sur la droite du panorama avec la partie supérieure du rotor visible au dessus des constructions.

Pour plus de photomontages, flashez
ce QR code ou rendez-vous sur :
saintpierredesjonquieres.projet-eolien.com



Un projet bien intégré dans son territoire

L'étude environnementale

Le volet environnemental de l'étude d'impact repose à la fois sur des études bibliographiques et sur des investigations de terrain (recensement d'espèces végétales et animales). Les inventaires de cette étude ont été réalisés en 2023, sur un cycle biologique complet (un an) par le bureau d'études indépendant Ecosphère.

Avifaune (oiseaux)

Les écologues ont pu observer différentes espèces d'oiseaux lors de leurs sorties, comme le Busard Saint-Martin et le Milan noir, ou encore le Vanneau huppé. Des mesures en faveur de la biodiversité vont être mises en place de la phase de chantier jusqu'à la phase d'exploitation. Par exemple, un dispositif anticollision sera installé sur les éoliennes permettant leur arrêt dès qu'un Milan noir est détecté. Une maîtrise des pratiques agricoles sera également mise en place afin de pérenniser une attractivité limitée des parcelles directement concernées par le projet éolien pour la faune volante.



Busard Saint-Martin
@Kositoes



Milan noir
@Thomas Kraft

Chauves-souris

D'après l'étude écologique, le projet aura un impact résiduel non significatif sur les chiroptères (chauves-souris). Pour s'assurer que le niveau d'impact reste non significatif, un plan de bridage a été défini : à certaines périodes de l'année, les éoliennes seront freinées, voire arrêtées, pour éviter les impacts sur la faune volante.

L'étude paysagère

L'étude paysagère analyse l'état initial dans lequel s'inscrit le projet : présence ou non de monuments historiques ou de sites emblématiques, relief, géologie, ou encore hydrographie. 43 photomontages ont été réalisés par le bureau d'études indépendant Agence Sillage. Ils permettent d'évaluer l'impact du projet dans le paysage (voir photomontages page précédente). L'ensemble de l'étude est disponible pendant la consultation publique.

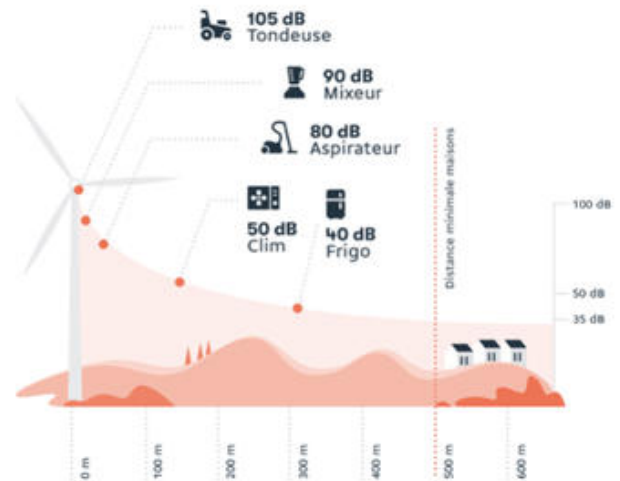
🔊 L'étude acoustique

Cette étude permet de s'assurer que le bruit des éoliennes reste inférieur aux seuils légaux prévus par la réglementation française (la plus stricte d'Europe). L'étude acoustique est réalisée par le bureau d'études indépendant Echopsy et sera consultable durant la phase de consultation publique.

La réglementation impose au développeur de ne pas dépasser un bruit ambiant (incluant le fonctionnement des éoliennes) de 35 décibels. Au-delà de ce niveau sonore, le bruit des éoliennes est restreint suivant les moments de la journée :

- Diurne (7h-22h) : L'émergence ne doit pas dépasser 5 décibels ;
- Nocturne (22h-7h) : L'émergence ne doit pas dépasser 3 décibels.

Impact sonore de l'éolien



@Infoéolien

🌀 L'étude de vent

La ressource locale en vent est un facteur déterminant dans la conception du projet éolien : choix du modèle, nombre, implantation. Un mât de mesure de 99 mètres a été installé en décembre 2022, pour une durée de plus de 2 ans.

Il était équipé de plusieurs types d'instruments de mesures, à différentes hauteurs : des girouettes (direction du vent) et anémomètres (vitesse du vent). Des micros à ultra-sons y ont également été installés durant certaines périodes de l'année, afin de compléter les données de l'étude faune et flore sur l'activité des chauves-souris en altitude.



Mât de mesure
@RWE

Un projet développé main dans la main avec vous...



Le mot de la Maire

Nous espérons que ce projet de quatre éoliennes puisse voir le jour : ce parc profitera au développement de notre territoire par de nouvelles ressources fiscales et la création d'activité. Ce projet est le fruit de plusieurs années de travail en transparence et en concertation avec RWE. Pour qu'il puisse aboutir, j'invite un maximum de riverains à se manifester pendant la consultation publique, afin de soutenir le projet !

Bénédicte Biller, maire de Saint-Pierre-des-Jonquières



Le mot du chef de projet

La société RWE Renouvelables France, anciennement Nordex, et la commune de Saint-Pierre-des-Jonquières travaillent ensemble depuis 2021 pour développer un parc éolien et ainsi participer à la transition énergétique. Après plusieurs années de réflexion et de travail, le projet passe en phase de consultation publique.

Merci d'avoir répondu présent aux événements de concertation sur le projet ! Nous ferons de notre mieux pour répondre à l'ensemble de vos questions durant cette phase de consultation publique où chacun est invité à participer s'il le souhaite.

Aurélien Parent, chef de projet

Une concertation au long-cours

Depuis 2021, une démarche de concertation volontaire a été engagée, afin de construire un projet éolien adapté aux enjeux du territoire. Cette concertation a donné lieu à quatre participations aux fêtes de village, une intervention pédagogique dans le groupe scolaire de Londinières, ainsi que des campagnes de porte-à-porte.

Ces échanges ont permis d'informer et de co-construire plusieurs éléments du projet : nom du parc, photomontages, mesures d'accompagnement (passage au LED, enfouissement de lignes électriques, plantation d'arbres et d'arbustes...). Un site internet et quatre lettres d'information ont également assuré une communication transparente et continue auprès des habitants.



Stand d'information du projet lors de la fête de village en mai 2022
@RWE

Le bilan de la concertation est consultable dans le dossier soumis à consultation.

...et créateur de valeur pour votre territoire

Les mesures ERC et d'accompagnement

Les mesures dites ERC (éviter, réduire, compenser) sont une obligation du Code de l'environnement. Elles permettent au parc éolien d'avoir un impact résiduel sur les enjeux de biodiversité, de paysage, d'émissions de gaz à effet de serre, et participent aussi aux sujets de cadre de vie des riverains. Des mesures d'accompagnement seront également mises en place afin d'insérer au mieux le projet dans le territoire. Voici quelques exemples non exhaustifs des mesures coconstruites avec les élus et les riverains, pour le projet éolien des Retavernes :

Participation au passage à l'éclairage LED

Plantation d'arbres et arbustes chez les riverains



Participation aux travaux ou achats en lien avec les énergies renouvelables ou les économies d'énergie pour les particuliers de Saint-Pierre-des-Jonquières

Participation à l'enfouissement des réseaux

Les retombées fiscales annuelles*

Le parc éolien générera des retombées fiscales (taxes) pour les collectivités qui peuvent les réinvestir à l'échelle communale et intercommunale.

COLLECTIVITÉS	RETOMBÉES FISCALES
Commune de Saint-Pierre-des-Jonquières	63 000 €
Communauté de communes de Londinières	122 000 €
Département de Seine-Maritime	66 200 €

*Estimations réalisées pour 4 éoliennes de 6.6 MW sur la base des dispositions fiscales de 2023

La création d'emploi

Lors de la phase de construction, RWE consultera, et le cas échéant, fera intervenir des prestataires locaux (terrassement, VRD, raccordement électrique, etc.).

En phase d'exploitation, le parc éolien crée également de la valeur via la maintenance du parc avec des techniciens locaux et des sous-traitants.



© Muriel Van Frachem

Vos questions... nos réponses

Les parcs éoliens produisent-ils des nuisances sonores ?

La distance réglementaire d'au moins 500m entre la première habitation et l'éolienne garantit que le niveau de bruit reste relativement faible, de l'ordre de 35 décibels (db), ce qui équivaut au bruit émis dans une chambre à coucher. De plus, la réglementation impose aux parcs éoliens ne pas dépasser un niveau de bruit supérieur à 5 db le jour et 3 db la nuit par rapport au bruit existant auparavant. La valeur de 35 db représente un niveau de bruit très faible (proches du silence). Par comparaison, le bruit émis par la rue d'une agglomération à l'intérieur d'une habitation, lorsque la fenêtre d'une pièce est ouverte, représente en moyenne 60 db et celui d'une voiture à essence en mouvement en moyenne 80 db.

Qu'en est-il des contrôles acoustiques ?

L'objectif est de renforcer les contrôles pour garantir la conformité des parcs éoliens avec la réglementation :

- Contrôle systématique du bruit à la mise en service du parc.
- En cas de dépassement des seuils et de non conformité, l'État pourra ordonner des plans de bridage (ralentissement ou arrêt de tout ou partie des éoliennes d'un parc) complémentaires pour garantir la tranquillité des riverains.

Les éoliennes ne tournent pas tout le temps. Sont-elles rentables ?

Les éoliennes fonctionnent en moyenne entre 80 et 95% du temps pour des vitesses comprises entre 10km/h et 90km/h (source : Infoéolien). Le facteur de charge – c'est-à-dire le ratio entre l'énergie que produit une éolienne pendant un an et l'énergie qu'elle aurait produite durant cette période si elle avait constamment fonctionné à puissance nominale – se situe entre 22% et 25% (source RTE). Garantir un tel niveau de facteur de charge moyen est un des paramètres importants de la rentabilité d'un projet. De plus, si l'énergie du vent est variable, elle est en partie prévisible. L'utilisation des données météorologiques permet de prévoir la production éolienne et d'accroître, d'un côté, la proportion d'éolien intégré au réseau et de l'autre, de diminuer le recours aux centrales thermiques à flamme.

Pour plus d'informations, flashez ce QR code ou rendez-vous sur :

saintpierredesjonquieres.projet-eolien.com



Une éolienne se recycle-t-elle ?

Aujourd'hui, environ 90% de la masse d'une éolienne se recycle. Les parties métalliques, comme le mât, ont une valeur marchande non négligeable, grâce à la revente de l'acier. Après le démantèlement, l'intégralité de la fondation sera excavée par le propriétaire du parc éolien, soit l'entreprise, et le béton armé pourra être facilement valorisé dans le secteur de la construction. Seules les pales des éoliennes sont plus difficiles à recycler. Elles peuvent tout de même être broyées et valorisées comme combustibles ou être utilisées dans la fabrication de mobilier urbain notamment (parc de jeux pour enfants, bancs ...).

Quels sont les avantages de l'éolien par rapport à d'autres sources d'énergie ?

L'énergie éolienne contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre en fournissant une source d'énergie propre pendant sa phase d'exploitation. Par ailleurs, l'implantation de parcs éoliens en France présente plusieurs autres avantages significatifs. Tout d'abord, elle participe à la diversification du mix énergétique, ce qui assure une sécurité renforcée de notre approvisionnement en énergie. L'éolien renforce également l'indépendance énergétique du pays, car il ne requiert pas l'importation de combustibles pour son fonctionnement. Enfin, dans les périodes de forte demande énergétique, notamment en hiver, les conditions météorologiques favorables (vents réguliers) garantissent une production d'énergie stable et continue.



Prochaine étape : La consultation publique

La procédure de consultation publique remplace, depuis fin 2024, celle de l'enquête publique pour les projets éoliens. Cette nouvelle phase d'examen dite « parallélisée » permet une accélération de la procédure grâce à une consultation de tous les organismes de l'Etat, des collectivités locales et des citoyens simultanément. Elle permet à chacun de consulter le dossier, de poser des questions et de donner son avis sur le projet. RWE répondra aux questions et remarques du public pendant les 3 mois de consultation. L'avis du territoire, synthétisé par le commissaire enquêteur, ainsi que son propre avis motivé, sera pris en compte par le Préfet dans sa décision finale.

La consultation publique a lieu du 8 avril à 9h au 8 juillet 2026 à 18h.



Comment participer à la consultation publique ?



Sur le registre d'enquête déposé en Mairie de Saint-Pierre-des-Jonquières

(ou par courrier en mairie adressé à Monsieur le Commissaire Enquêteur - Parc éolien des Retavernes)



Lors des réunions publiques et permanences du Commissaire Enquêteur : en Mairie de Saint-Pierre-des-Jonquières, aux horaires ci-dessous :

- Jeudi 9 avril 2026 de 18h à 20h (réunion d'ouverture) ;
- Mercredi 6 mai de 15h à 18h (permanence) ;
- Mercredi 3 juin 2026 de 15h à 18h (permanence) ;
- Jeudi 25 juin de 18h à 20h (réunion de clôture).



Par voie électronique à l'adresse dédiée :

eolien-st-pierre-des-jonquieres@mail.registre-numerique.fr



Sur le registre dématérialisé :

<https://www.registre-numerique.fr/eolien-st-pierre-des-jonquieres>